

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le

ID : 029-212901052-20220309-1002022002-DE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 3 mars 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 25 février 2022, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le jeudi 3 mars 2022, à 18 heures 00, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Présents : CLAISSE Laurence, SALIOU Louis, ABAZIOU Nadine, MORRY Yvan (arrivé à 18h10), PORTAILLER Christine, MICHEL Jean-Luc, APPRIOU Isabelle, PERVES Daniel, TORRES Sonia, JEZEQUEL Sébastien, KERVELLA Julie, BLEAS Karine, BOURGET Frédéric, LE ROUX Delphine, RIVIERE Philippe, BALANANT Yvon, BECKING Hélène, BILLON Arnaud, DUTERDE Nadia, DELAPORTE Philippe, PHELIPPOT Samuel, ABIVEN Claude, AUFFRET Eliane, ROPERT Benjamin, MARTINEAU Gaëlle, MEUDEC Gilbert, DEWAILLY Nolwenn.

Absents ayant donné procuration :

Monsieur LUNVEN Ronan, Conseiller municipal, a donné procuration à Monsieur Yvon BALANANT, Conseiller municipal,
Madame DUCLOS Corinne, Conseillère municipale a donné procuration à Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur Jean-Luc MICHEL, Adjoint au Maire, est nommé pour remplir cette fonction.